

Le contrôle sanitaire par l'État sur la volaille disparaît, et on s'agite sur l'halal

Écrit par politique.net

Dimanche, 18 Mars 2012 09:15 -

Depuis que Marine le Pen a lancé le débat sur la viande halal, très vite repris par le clan Sarkozy, et bien évidemment par nos médias qui n'en ratent pas une.

Depuis ces derniers jours la France à oublier ses 5 millions de chômeurs, ses 8 millions de pauvres, ses patrons du CAC 40 qui s'augmentent de 34%%, la crise mondiale et l'Europe qui est au bord de l'implosion.

Non, tout cela n'est plus rien, le plus grave c'est la viande Halal et la façon dont on tue les animaux.

Mais dans quel pays vivons-nous ma petite dame, serait-on tenté de dire !

Et si comme le disait le Général De Gaulle, la France était un pays de veaux, halal ou pas.

Mais à l'heure où l'UMP vient nous chanter en cœur son refrain sur les conditions d'abattage des animaux qui devraient être renforcées, on apprend par le Canard Enchaîné qu'un décret du 9 février 2012, passé totalement inaperçu, a été publié pour assouplir les contrôles de la volaille !

Voici ce que dit ce texte ["relatif à un projet pilote dans le domaine du contrôle de la production de viande dans les abattoirs de volailles et de lagomorphes" \(des lapins\), "le vétérinaire officiel n'est pas présent de façon permanente dans ces abattoirs"](#)

Cela revient à dire que dorénavant les entreprises se choisiront parmi leurs salariés, après formation auprès d'organismes privés habilités par le ministère, la personne qui délivrera le

Le contrôle sanitaire par l'État sur la volaille disparaît, et on s'agite sur l'halal

Écrit par politique.net

Dimanche, 18 Mars 2012 09:15 -

certificat de bonne conduite.

Autant dire qu'il n'y aura plus aucun contrôle sanitaire.

Eh oui, vous imaginez un salarié disant à son patron, « mais cette viande n'est pas bonne à la consommation » !

Je vous laisse deviner la réponse...

Jusqu'à présent, c'était l'État qui assurait ce contrôle.

On signalera pour l'exemple que pour l'année 2011 sur 34 millions de poulets abattus, 415 000 ont dû être retiré de la vente pour raison sanitaire.

Combien seraient passés dans les mailles du filet avec ce nouveau décret, et surtout quelles en auraient été les conséquences ?

Un rapport publié le 16 février et cité par Le Canard enchaîné doit nous inquiéter sur ce sujet : ["certains industriels pourraient abuser de la situation en dégradant les exigences de contrôle"](#)

. Pire, le fameux décret du 9 février pourrait s'étendre à l'abattage de porcs et de veaux.

Que penser d'un gouvernement qui veut nous faire croire d'un côté qu'il se soucie des conditions d'abattages des animaux, et qui nous sort un décret qui va renforcer le risque d'accidents sanitaires de l'autre ?

Source : [politique.net](#)

Le contrôle sanitaire par l'État sur la volaille disparaît, et on s'agite sur l'halal

Écrit par politique.net

Dimanche, 18 Mars 2012 09:15 -
